

Autoroute A51 : construction de quatre nouveaux bassins pour préserver la ressource en eau

VINCI Autoroutes débute la construction de quatre bassins d'assainissement situés le long de l'autoroute A51 sur le territoire de la commune d'Aubignosc, à proximité des aires de services éponyme. Ces ouvrages vont contribuer à renforcer la protection des captations d'eau potable qui alimentent 21 communes des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse. Les travaux, dont certaines phases vont se dérouler sous circulation, ont démarré début septembre et s'achèveront en mai 2024.



Crédits photos : Martin Champon

Quels travaux pour quel objectif ?

Les travaux, localisés le long de l'autoroute A51, à proximité des aires de services d'Aubignosc Est et Ouest, consistent à créer quatre bassins d'un volume de 50 m³ chacun. Leur objectif est de compléter le système d'assainissement existant de l'autoroute afin de mieux protéger, d'une éventuelle pollution accidentelle, les captations d'eau des puits du Crouzourets et d'Aubignosc – un ensemble existant d'ouvrages de captage d'eau souterraine – qui alimentent les 21 communes des départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Vaucluse en eau potable, il s'agit du plus grand champ captant des Alpes-de-Haute-Provence.

Les futurs bassins seront reliés au dispositif de collecte des eaux (caniveaux) provenant de l'autoroute. Ils permettront de contenir rapidement une pollution accidentelle qui pourrait survenir, par exemple lors du renversement d'un camion transportant des liquides (hydrocarbures, liquides alimentaires...). Ils sont rectangulaires et leurs dimensions sont variables : deux d'entre eux mesurent 24,6 m x 3,6 m et les deux autres 15 m x 6 m. Construits en béton et totalement étanches, ces quatre bassins seront équipés de vannes d'entrée et de sortie afin de confiner les liquides déversés avant de les traiter efficacement.

Au total, le chantier va générer plus de 11 000 heures de travail dont près de 2 000 heures seront travaillées par des personnes en difficultés professionnelles, actuellement éloignées de l'emploi.

Maîtrise d'ouvrage : VINCI Autoroutes

Maîtrise d'œuvre : Arcadis

Entreprises : Groupement TERELIAN - ORTEC – Charles Queyras TP – ETANDEX – PASS

Montant des travaux : 3,8 M€ HT

Quelles incidences sur les conditions de circulation ?

Entre septembre 2023 et mai 2024, le chantier va se dérouler en 3 grandes phases principales. Afin de limiter les incidences sur la circulation, les travaux pouvant engendrer de la gêne sont programmés hors week-ends et jours fériés, et lorsque le trafic est moins dense. Ponctuellement, et exclusivement de nuit, les aires de services d'Aubignosc Est et Ouest seront fermées.

Phase 1 : Reprise de l'assainissement existant – à partir de septembre 2023

Les travaux nécessitent la reprise du réseau d'assainissement existant, en particulier celle du système de collecte des eaux pluviales. Aussi, les équipes interviendront au niveau du terre-plein central de l'autoroute. Cette première phase va entraîner la neutralisation de la voie de gauche dans les deux sens de circulation, sur 1 500 mètres, afin que les compagnons puissent travailler en sécurité.

Ainsi, en septembre et octobre, **du lundi 9 heures au vendredi 15 heures**, les usagers circuleront sur deux voies uniquement dans chaque sens de circulation et la vitesse sera limitée à 90 km/h.

Phase 2 : Création de 3 bassins côté Est et Ouest de l'A51 – Septembre 2023 > Décembre 2023

En phase 2, les travaux de construction des deux premiers bassins vont se dérouler dans le sens Gap/Marseille côté Ouest et un troisième bassin dans le sens Marseille/Gap sur l'aire de services d'Aubignosc Est. La circulation sera maintenue sur les 2 voies dans chaque sens de circulation. L'aire de services d'Aubignosc Est sera ponctuellement fermée, exclusivement la nuit (prévisionnel 8 nuits en novembre 2023).

Phase 3 : Création du 4^{ème} bassin côté Ouest de l'A51 – Février 2024 > Mai 2024

En phase 3, le dernier bassin sera créé dans le sens Gap / Marseille, en rive de l'autoroute A51, sur l'aire de services d'Aubignosc Ouest. La circulation sera maintenue sur les 2 voies dans chaque sens de circulation. L'aire de services d'Aubignosc Ouest sera ponctuellement fermée, exclusivement la nuit.

Notre priorité : la sécurité des usagers et des équipes

Renforcez votre vigilance à l'approche du chantier.



Pour votre sécurité et celles des entreprises intervenantes et du personnel de VINCI Autoroutes, merci d'être vigilants aux abords du chantier en respectant les règles suivantes : réduisez votre vitesse et gardez vos distances de sécurité.

Agir pour le climat, un enjeu majeur pour VINCI Autoroutes

Conscient des responsabilités que lui confère son activité, VINCI Autoroutes a lancé en 2019 la **démarche Ambition Environnement 2030** orientée autour de 3 objectifs :

- Promouvoir UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE
- Lutter contre LE CHANGEMENT CLIMATIQUE
- Préserver LES MILIEUX NATURELS

VINCI Autoroutes, sur le réseau Escota, s'est engagée décarboner ses activités en réduisant de 50% - par rapport aux références actuelles - les émissions de gaz à effet de serre produites par les travaux d'ici 2030.

Sur ce chantier, les équipes ont pris des engagements concrets :

→ Utiliser des substituts au béton classique, très émissif

Le béton est fabriqué à partir de ciment qui est traditionnellement composé de clinker, un mélange d'argile et de calcaire calcinés à très haute température. Or, c'est précisément cette étape de fabrication qui produit une forte émission de CO₂. L'utilisation de béton dit « bas carbone », fabriqué à partir de ciments moins carbonés a été imposée à l'entreprise dès l'appel d'offre, ce qui va permettre une **réduction des émissions de 30% à 40%**.

→ Employer des aciers recyclés

L'acier utilisé pour armer le béton, est composé d'un alliage de fer et de carbone, ce dernier est broyé et cuit à 1 300°C. C'est un processus très consommateur en charbon et les gaz à effet de serre produits lors de cette combustion sont donc conséquents (généralement plus de 2 tonnes de CO₂ par tonne d'acier). Sur le chantier, l'entreprise privilégie **l'utilisation d'aciers recyclés**.

→ Prendre en compte la proximité de La Durance, un espace remarquable Natura 2000

Le chantier se situe à proximité de La Durance, un espace classé Natura 2000. Aussi, VINCI Autoroutes a confié le volet préservation de l'environnement à un bureau d'études spécialisé dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrages pour la mise en œuvre de mesures destinées à protéger la biodiversité. Après la réalisation d'inventaires faune / flore sur le terrain, les écologues ont défini les mesures à mettre en place et vont assurer un suivi régulier du chantier afin de vérifier leur bonne prise en compte par l'entreprise.

Parmi, les nombreuses mesures mises en œuvre, les principales consistent à :

- installer le chantier hors zone inondable et limiter au maximum ses emprises afin d’empiéter au minimum sur le milieu naturel ;
- adapter le calendrier des travaux pour tenir compte du rythme biologique des espèces ;
- baliser et mettre en défens les zones sensibles afin d’éviter tout impact sur les espèces, notamment la Buglosse ondulée et la Cynoglosse à feuilles de giroflée, deux espèces de plantes remarquables ;
- collecter et traiter l’ensemble des eaux provenant du chantier avant leur rejet dans le milieu naturel.



Buglosse ondulée



Cynoglosse à feuilles de giroflée



Mise en défens et balisage de zone sensible

➔ **Et aussi, parce que chaque action compte et contribue à l’optimisation du bilan carbone du chantier :**

- trier et revaloriser 90 % des déchets non dangereux ;
- suivre la consommation des véhicules et optimiser leurs cheminements afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- limiter la consommation d’eau : les eaux de chantier non polluées collectées et décantées seront réutilisées pour les besoins du chantier (arrosage des pistes, lavage des engins, lavage des goulottes des toupies...).

Contact presse

VINCI Autoroutes : Charlotte DESVEAUX – charlotte.desveaux@vinci-autoroutes.com – 06 26 94 41 19

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes – 187 aires de services – 266 aires de repos – 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCI Autoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).